



## **AVIS PUBLIC**

### **BUDGET POUR L'ANNÉE 2019**

**AVIS PUBLIC** est par les présentes donné par le soussigné greffier que :

Le budget de la Ville de Rivière-Rouge pour l'exercice financier commençant le 1<sup>er</sup> janvier 2019 et se terminant le 31 décembre 2019 sera adopté lors de la séance extraordinaire du conseil de la Ville qui aura lieu **le mardi 11 décembre 2018**, laquelle se tiendra immédiatement après la fin de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération à 19 h, au lieu ordinaire de la tenue des séances du conseil (25, rue L'Annonciation Sud à Rivière-Rouge).

Au cours de cette séance, les délibérations du conseil ainsi que la période de questions porteront exclusivement sur le budget 2019.

**DONNÉ À RIVIÈRE-ROUGE, CE 28<sup>e</sup> JOUR DE NOVEMBRE 2018**

**Pierre-Alain Bouchard**  
**Greffier**